

PROTECTION SOCIALE

ASSURANCE MALADIE, MATERNITÉ, DÉCÈS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

MINISTÈRE DU BUDGET,
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Arrêté du 15 avril 2010 portant nomination au Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie

NOR : SASS1030279A

La ministre de la santé et des sports et le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État,

Vu le décret n° 2006-1370 modifié du 10 novembre 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont renouvelées, en qualité de membres du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence et de leur expérience, les personnes suivantes :

M. Denis PIVETEAU.
M. Alain CORDIER.
M. Bruno DURIEUX.
Mme Élisabeth HUBERT.
M. le professeur Bernard LUBOINSKI.
Mme Dominique POLTON.
M. Guillaume SARKOZY.

Article 2

M. Christophe JACQUINET est nommé membre du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence et de leur expérience, en remplacement de M. Pierre-Jean LANCERY.

Article 3

M. Yann BOURGUEIL est nommé membre du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence et de leur expérience.

Article 4

M. Denis PIVETEAU est renouvelé dans ses fonctions de président du Haut Conseil.
M. Alain CORDIER est renouvelé dans ses fonctions de vice-président du Haut Conseil.

Article 5

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur des affaires financières, juridiques et des services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 15 avril 2010.

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN

*Le ministre du budget, des comptes publics
et de la réforme de l'État,*
FRANÇOIS BAROIN